

Prix de conférencier ou conférencière émérite de l'ISCR des IRSC et d'excellence scientifique de la SCATBV en sciences du sang et des vaisseaux sanguins de 2024

Formulaire de mise en candidature

Veuillez remplir le formulaire de mise en candidature ci-joint et le faire parvenir par courriel à icrh.iscr@cihr-irsc.gc.ca d'ici le **23 avril 2024, à 16 h (HR)**.

Coordonnées du répondant ou de la répondante

Nom :

Poste :

Établissement :

No de téléphone :

Courriel :

Coordonnées de la personne mise en candidature

Nom :

Poste :

Établissement :

Adresse :

Ville :

Province/État :

Code postal/ZIP :

No de téléphone :

Courriel :

Site Web :

Cette personne est disponible pour participer au Sommet canadien sur les lipides et la fonction vasculaire de 2024 (Oui/Non) :

Dossier de candidature

- 1. Biographie :** Veuillez joindre la **version intégrale du CVC** de la personne en candidature dans une pièce jointe distincte. Les CV en format libre ne sont pas acceptés.
- 2. Lettre d'appui (facultatif) :** Au plus deux lettres d'appui (d'un maximum de deux pages chacune) doivent être présentées. Une des lettres doit être fournie par l'établissement de la personne candidate. Les lettres de recommandation provenant de l'établissement de la personne candidate doivent être signées par le bureau du doyen ou de la doyenne. La seconde lettre doit provenir d'une source autre que l'établissement de la personne candidate (de préférence, d'un collaborateur international).

Remarque : Les lettres d'appui doivent compléter l'information fournie dans le CVC et situer le contexte des réalisations de la personne candidate. Elles doivent également aborder les critères d'évaluation en accordant un intérêt particulier aux priorités communes à l'ISCR et à la SCATBV (la collaboration, la mobilisation des connaissances, le renforcement des capacités, le renforcement de la recherche en santé autochtone et la promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion).

- 3. Courte justification (maximum de 250 mots) de votre choix :** Les candidatures seront évaluées sur la base des critères énumérés ci-dessous, selon les priorités communes à l'ISCR et à la SCATBV (la collaboration, la mobilisation des connaissances, le renforcement des capacités, le renforcement de la recherche en santé autochtone et la promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion). Veuillez vous assurer de fournir les renseignements détaillés nécessaires afin que le comité d'évaluation puisse étudier les candidatures en conséquence.

Remarques

- Si plusieurs candidatures distinctes sont reçues pour une même personne, les responsables de la mise en candidature pourraient recevoir une invitation à travailler en collaboration à une candidature conjointe.
- Les scientifiques qui ont reçu un prix de conférencier ou conférencière émérite dans le passé ne sont pas admissibles.
- La candidature des personnes hautement qualifiées non retenues à ce concours pourrait être prise en considération pendant un maximum de trois années consécutives à compter de l'année de la mise en candidature initiale.
- Les candidatures présentées après la date limite, pour lesquelles il manque des documents ou dont le contenu est incorrect ne seront pas acceptées.

Remarque : Les candidatures seront évaluées par rapport aux critères suivants :

1. Impact de la recherche de la personne mise en candidature dans le domaine des sciences du sang ou des vaisseaux sanguins au Canada et ailleurs dans le monde, et mesure dans laquelle cette personne a contribué de façon importante à l'avancement des sciences du sang au Canada et ailleurs dans le monde (p. ex., conclusions ou résultats de recherche importants) au cours des dix dernières années.
2. Pertinence, application et retombées de la recherche de cette personne sur les résultats cliniques, la propriété intellectuelle issue des travaux de recherche ou toute autre percée importante dans le domaine des sciences du sang ou des vaisseaux sanguins.
3. Force et renommée manifestes de cette personne dans le domaine des sciences du sang ou des vaisseaux sanguins au Canada et à l'étranger.
4. Impact du mentorat et du milieu de formation de cette personne sur le développement de scientifiques en début de carrière et autres parties hautement qualifiées au Canada et ailleurs dans le monde.

Brève justification (au plus 250 mots)